



Les Carroz d'Arâches

En Roue Libre



11-17
ans

Les Carroz d'Arâches En Roue Libre

Centre de vacances Neig'Alpes Réf. 074 013 001

Au programme de ce stage de VTT de descente, une séance d'initiation pour commencer, puis 2, 4 ou 6 séances de descentes selon que tu choisisses le stage de 7, 14 ou 21 jours !

Tu t'entraîneras à dévaler les pistes du bike Park des Carroz d'Arâches avec un moniteur Brevet d'État VTT, car la sécurité est toujours le maître mot et la progression l'objectif de ce séjour. Viens profiter avec nous des sentiers de montagnes et des sensations de descentes même l'été !!

Et pour varier les plaisirs, des activités sont ajoutées selon la formule choisie :

Formule 7 jours : bivouac

Formule 14 jours : bivouac + accrobranche

Formule 21 jours : bivouac + accrobranche + canyoning

La vie du centre de vacances est également ponctuée de baignades dans la piscine, de temps libres et de veillées thématiques, pour faire de ce stage un séjour inoubliable !

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Pass'nautique



Le centre

Le centre "Neig'Alpes" est situé à 1150 m d'altitude, au cœur du village des Carroz. Il est idéalement situé en Haute-Savoie, au-dessus de la Vallée de l'Arve, en plein cœur du Grand Massif. Les Carroz est une station de ski active et attractive, l'ensemble des activités est à proximité du centre, cela permet de développer la mobilité douce.

Le bâtiment est composé de 2 ailes : une qui comporte salle d'activité et salle de spectacle au rez de chaussée ainsi que 2 étages de chambres de 4 lits avec sanitaires complets.

L'autre aile possède un vestiaire au niveau inférieur, la salle à manger panoramique au rez de chaussée, puis 2 étages de chambres. Des salles d'activités sont au niveau supérieur.

À l'extérieur, des espaces de jeux et une piscine complètent l'équipement.

Activités

VTT : La première séance de VTT sera une d'initiation au VTT de descente, elle servira à constituer des groupes de niveaux. Elle se fera soit en forêt soit au pump track des Carroz. Les autres séances (nombre en fonction de la formule choisie) se dérouleront dans le bike park des Carroz, les remontées mécaniques estivales seront vos meilleures alliées. Sensations garanties !!

Bivouac : La journée commencera par une randonnée à travers les alpages jusqu'au lac de l'Airon où les enfants mangeront leur pique-nique. Après le déjeuner ils se dirigeront vers leur lieu de bivouac aux Molliets. Les tentes seront installées, ils n'auront qu'à profiter du cadre exceptionnel, du barbecue et du feu de camp ! Ils redescendront le lendemain matin direction la colonie, avec des souvenirs gravés à jamais.

Accrobranche (pour les 14 et 21 jours) : L'accrobranche des Carroz, situé à 4 minutes à pieds du centre, est très adapté à tous les niveaux techniques et de courage ! Trois types de niveaux sont proposés, du chemin débutant au parcours assez physique, les enfants pourront évoluer selon leur condition physique personnelle. Ils auront le choix de leur parcours, seront encadrés de moniteurs brevetés d'Etat expérimentés et accompagnés de leurs animateurs. Tout sera réunis pour un très bon moment collectif.

Canyoning*: le canyoning consiste à progresser dans le lit d'un cours d'eau dont le débit va de faible à important. Les jeunes cheminent dans des portions de gorges ou des ravins étroits, avec des cascades de hauteur variées. Les jeunes sont amenés dans le canyon de la Balme, à la découverte des différents toboggans naturels, formés au cours du temps grâce à la fonte des neiges du domaine du Grand Massif.

Ils sont accompagnés par Fred, le moniteur diplômé d'Etat dans cette discipline, durant une demi-journée. Un groupe est formé de 7 jeunes et d'un animateur du centre, véhiculé par le minibus du moniteur spécialisé.

***Pass'nautique obligatoire**

Piscine : les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant.e de baignade, BNSSA...). Un.e animateur.trice pour 8 enfants est présent.e dans l'eau. Le centre dispose d'une piscine chauffée. Des brassards, bouées et planches sont prêtés aux enfants qui ne savent pas nager.

Autres activités : repas trappeur, télécabines, ping-pong, sports collectifs (basket, tchoukball,...), veillées...

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



Vie Quotidienne

L'encadrement : 1 animateur.trice pour 12 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'un.e adjoint.e et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier, un.e économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs.trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas, c'est un temps éducatif durant lequel les animateurs.trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Le linge : le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 8 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Cette fiche est à donner le jour du départ.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

En cas de PAI, merci de nous prévenir en amont : neig.alpes@fol74.org

Nous vous recontacterons pour plus de détails afin de préparer au mieux l'accueil de votre enfant.

Relations Parents/ Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont, bien sûr, libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 18h30 en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise avec frais de retour à votre charge...



Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Vous la remettrez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

Objets de valeur

Ils sont tous fortement déconseillés (vêtements de marque, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique ...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.**

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure depuis Annecy, avec une compagnie de la Haute-Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée par courrier 10 jours avant le départ.

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe
- La fiche trousseau
- Pass'nautique
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec Vacances Pour Tous!



Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, a l'aide de bandes tissées et cousues.

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	6				
PULL ou SWEET dont 2 Chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON +1 JEAN POUR LA MOTO	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES DONT 3 HAUTES	10				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGES	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
CHAUSSURES D'EAU OU VIEILLES BASKETS	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					
GOURDE					
SAC A LINGE SALE					

ATTESTATION DU « PASS-NAUTIQUE »
PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES
DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ;
Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

Le test « Pass-Nautique » prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées ;
- radeau et activités de navigation assimilées ;
- certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée (**test est réalisé sans brassière de sécurité**), pour les activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4) ;
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2) ;
- surf (fiche 18) ;
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 20.1 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Test réalisé :

avec brassière

sans brassière

Résultat du test :

satisfaisant

non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Signature :

